



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MILLENAIRE
SAID MILLENAIRE
156 RUE ALFRED NOBEL
34960 MONTPELLIER CEDEX2

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 06 18 506 361 137
Déclarant 2 (C) : 12 14 109 302 385
Référence de l'avis : 23 34 A204391 87
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

119 IMP DES PICHOLINES

34090 MONTPELLIER

Numéro FIP : 340 20 78 9831487789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 34020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MILLENAIRE
SAID MILLENAIRE
156 RUE ALFRED NOBEL
CS 51018
34960 MONTPELLIER CEDEX2

* (service gratuit + coût de l'appel)

FERRACCI LAURENT OLIVIER ANTOINE
OU FERRACCI ANNE SOPHIE P.
119 IMP DES PICHOLINES
34090 MONTPELLIER

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence : 18 589

Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 06 18 506 361 137

Déclarant 1 - Nom de naissance : FERRACCI

Déclarant 2 - Nom de naissance : VALLIER

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
Détail des revenus				
Revenus des associés et gérants.....		Déclar. 1 16664		Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1666			
Salaires, pensions, rentes nets.....	14998			14998
Revenu brut global.....				14998
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Versements épargne retraite déclarant 1.....			Montant déclaré 4800	
Total des charges déduites¹¹.....			Montant retenu 4800	- 4800
Revenu imposable.....				10198
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				13789
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Dons aux associations cultuelles.....		Montant déclaré 210	Montant retenu 210	Montant réduction 0
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2		2	
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Dons aux œuvres.....		330	330	0
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence²⁵ 18589

Revenus exonérés

Revenus industriels et commerciaux
(régime micro-entreprise).....

Déclarés

Déclar. 2

7182

Revenus industriels et commerciaux
(régime micro-entreprise).....

Nets (35)

3591

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1

16253

Déclar. 2

16253

Cotisations prises en compte pour 2022.....

4800

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 0

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 12280

= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ouappelez le 0809 401 401